

Budget adopté

(FF / da) – Sous la direction de Georges Python (Gibloux, Villarlod), l'Association des communes du bassin versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN) a tenu son assemblée, jeudi 14 novembre, à la suite de celles de l'AIMPGPS et de l'AEGN (association pour l'épuration de la Glâne et de la Neirigue) qui ont eu lieu simultanément dans des salles séparées de l'Auberge de l'Union à La Joux. La commune de Sâles ainsi que les préfets de la Glâne, de la Sarine et de la Gruyère étaient excusés pour l'occasion. Les délégués ont tout d'abord entendu Gilles Audergon présenter sa commune de Vuisternens.

Le budget de fonctionnement boucle par une charge pour les communes de 213'400 fr. dont 20'000 fr. pour des honoraires de conseillers externes, 20'000 fr. pour des mandats et études du PGEE, 131'000 fr. d'amortissements et 35'000 fr. d'intérêts. La commission financière, par la voix de son président Thierry Schmid (Romont), y est favorable et c'est à l'unanimité que le budget est accepté.

Le président Python débute la présentation du budget d'investissements en mentionnant ceux votés ces deux dernières années et informe que ces crédits ont fait l'objet de report afin de permettre aux divers services de l'Etat de prendre position sur les dossiers déposés. Le budget 2025 comprend 65'000 fr. pour la communication et 35'000 fr. pour l'étude de fusion des trois associations (AIMPGPS, AEGN et ABVGN) en une seule, le comité directeur désirent se faire accompagner par des spécialistes pour l'élaboration des nouveaux statuts et de la clé de répartition. La commission financière fait remarquer que les investissements doivent figurer dans un budget séparé et non dans un compte et demande que cela soit corrigé pour l'année prochaine, mais accepte ces dépenses. L'assemblée en fait de même.

Comme pour l'AIMPGPS, Daniel Bard a choisi de démissionner de son poste de vice-président qu'il occupe depuis la fondation de l'association en 2022 et propose pour le remplacer au comité Sébastien Frossard (Sâles). C'est par acclamation que le candidat est élu. Autre démission, celle de Christian Demole (syndic de Chénens) qui estime que sa nouvelle fonction communale est incompatible avec celle de membre de la commission financière. Le comité propose Mathias Mauroux (Autigny) qui est également élu par acclamation.

Après avoir écouté Jonathan Dorthe, représentant du Service de l'environnement, parler de l'étude du bureau Ribbi, les délégués ont entendu le président Python informer que le dossier de la zone de la nouvelle step a été transmis à la commune d'Autigny qui l'a, à son tour, communiqué aux services de l'Etat. Le dossier du raccordement allant de Romont à Autigny a également été transmis aux communes concernées. La transformation de la step de Romont et stap (station de pompage) a fait l'objet de deux variantes d'étude. Le comité directeur les a analysées attentivement et a choisi la variante la plus simple. Il termine son inventaire en faisant état de l'examen des micropolluants dans les steps actuelles.

Le président informe de l'organisation, en février prochain, d'une séance d'information pour les communes concernées par l'endiguement de la Glâne. Il ajoute qu'aucun travail important n'a pu être fait en raison des précipitations de l'année et qu'arbres, troncs, palettes empêchent le bon écoulement de la rivière. Il mentionne encore que les communes sont responsables et que tous travaux doivent être effectués sous le contrôle du garde-pêche après consultations des services de l'Etat.